

# Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados



## Édito



L'année 2022 a été perturbée par une crise énergétique commencée fin 2020, amplifiée par le conflit entre l'Ukraine et la Russie.

Au-delà des drames humains qu'ils peuvent entraîner et de la menace pour la paix en Europe, ces deux événements ont des impacts majeurs sur les résultats économiques de nos exploitations.

Si l'augmentation du prix de nos productions végétales peut sembler représenter une opportunité, ces valorisations en hausse peuvent être neutralisées, voire dégradées, par l'augmentation du coût de l'énergie, des fertilisants et de l'alimentation animale.

Une attention toute particulière doit être portée pour partager les risques d'achat, de vente et ainsi ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

La Chambre d'agriculture du Calvados reste à vos côtés pour accompagner vos réflexions et faire ainsi que notre agriculture reste un des piliers de la souveraineté de notre pays.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et d'agréables moments en famille et entre amis.

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

## ACTUALITÉ

### Mise en œuvre des 1<sup>ers</sup> plans d'action sur les aires d'alimentation de captages

En plaine, les captages destinés à la production d'eau potable et les aires d'alimentation sont nombreux. En charge de la production et de la ressource en eau potable sur la région caennaise, le syndicat d'eau **Eau du Bassin Caennais** avec l'appui technique de la Chambre d'agriculture, a lancé en 2016 une démarche d'animation sur différents territoires.

Les premiers travaux conduits en concertation avec les agriculteurs ont d'abord permis de :

- définir et valider les périmètres des différentes aires,
- caractériser la vulnérabilité du milieu,
- étudier et analyser les pratiques agricoles et non agricoles,
- construire un programme d'action adapté aux enjeux tout en conciliant les objectifs de chacun des acteurs.

Si le contexte sanitaire a pu retarder l'avancée des différents travaux, les premiers plans d'actions élaborés en 2021 ont pu être validés par le syndicat en début d'année 2022.

#### Des aides directes aux agriculteurs

La sensibilité de certains captages aux nitrates, le questionnement des agriculteurs sur le pilotage de fertilisation azotée ont conduit :

- à la mise en place d'un suivi de reliquats azotés. Basé sur l'analyse de reliquats azotés à l'entrée et sortie de l'hiver, ce sont déjà 28 agriculteurs engagés qui vont pouvoir bénéficier de ce suivi et d'un conseil sur la fertilisation azotée. Ce dispositif, avec le soutien financier de l'agence de l'eau, est entièrement pris en charge par le syndicat.
- au soutien pour le développement des outils de pilotage de la fertilisation azotée. Vous souhaitez optimiser la fertilisation du colza ou piloter le dernier passage d'azote sur le blé, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge à 75%.

Au-delà de la conduite de la fertilisation azotée, d'autres actions permettront d'accompagner des exploitations qui souhaitent réduire l'usage de produits phytosanitaires, ou développer la mise en

place de cultures à bas niveau d'intrants. Des expérimentations sont également prévues sur la gestion des couverts en intercultures, le désherbage du tournesol. L'implication du plus grand nombre d'agriculteurs est essentielle. Votre participation permettra de concilier les enjeux liés à l'activité agricole et la préservation de la ressource en eau potable.

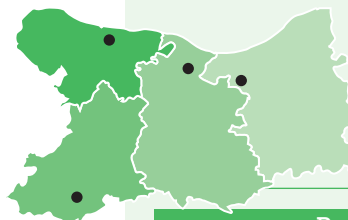
Les aires d'alimentation de captage qui sont concernées sont : Lion sur Mer, Dan Canal, Mue et Seullès Aval, Rots Vauculey, La Prairie, La prise d'eau de l'Orne.

Vous souhaitez vous engager, vous souhaitez en savoir plus sur les actions disponibles : n'hésitez pas à nous contacter ou bien vous rapprocher de vos élus.

Samuel Hardy  
06 74 95 93 45

samuel.hardy@normandie.chambagri.fr

## JURIDIQUE



# Changement dans les modalités de déclarations des formalités des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2023

La loi relative à la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) du 22 mai 2019 a décidé de la **fermeture de tous les centres de formalités des entreprises (CFE) au 31 décembre 2022.**

Elle met en place, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**, une seule modalité pour déclarer une création, cessation ou modification d'entreprise qu'elle que soit la forme (individuelle ou société) et qu'elle que soit l'activité (agricole, commerciale...) par le biais d'une plateforme dématérialisée :

<https://formalites.entreprises.gouv.fr/>

A partir de cette date, les ex-CFE ne pourront plus traiter de dossiers reçus directement, ni procéder à des corrections.

Le CFE de la Chambre d'agriculture créé en 1997 fermera donc définitivement dès le 23 décembre 2022 en lien avec la fermeture de nos locaux.

Les Chambres d'agriculture de Normandie conserveront une mission de service public d'information générale sur les formalités via le numéro unique régional : **09 69 32 44 14** et nous pourrons continuer à vous accompagner pour vos démarches dans le cadre d'une prestation personnalisée payante.

Céline DUREUIL-BOULLIER

02 31 70 25 43

[celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr](mailto:celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr)

**Indice des fermages 2022/2023 : 110,26 (+3,55%)**

## Transmission des exploitations : la Chambre d'agriculture en action

Deux événements étaient organisés sur le département dans le cadre de la quinzaine nationale de la transmission. 45 futurs cédants étaient ainsi accueillis à Lisieux le 21 novembre. Et à Vire le 23 novembre,

70 futurs cédants et 50 futurs installés ont pu également bénéficier de conseils et réponses à leurs questions. Retour en images sur ces rencontres.



Avec le soutien financier de :

RÉGION NORMANDIE



Temps d'interconnaissances entre les professionnels de la transmission/installation sur le territoire



Trois tables rondes : accès au foncier, financements, transition vie agricole / vie de retraite



35 acteurs agricoles réunis pour répondre aux questions en direct



Espace convivial et échanges autour des petites annonces de cession et d'installation



Des exposés économiques et juridiques sur les enjeux de la transmission



Les élus et les spécialistes de la transmission, prêts à répondre aux questions des agriculteurs.

Bessin

## Montée en compétence des agriculteurs dans le Bessin

En 2023, l'équipe de Bayeux organise plusieurs formations sur les thématiques élevage, sécurisation de l'entreprise et cultures. Des thématiques fréquentes, comme l'écornage de veaux, vous sont proposées, mais aussi des nouveautés.

En janvier, la formation "Manager et motiver mon salarié" vous permettra d'avoir des outils et d'identifier des leviers pour fidéliser vos salariés. En mars, nous vous proposons la formation « Insémination par l'éleveur ». Si vous souhaitez que votre salarié y participe, sachez que depuis 2022, elle est prise en charge entièrement par OCAPIAT.

En lien avec la future PAC et la nouvelle conditionnalité sociétale, des formations Document Unique d'Evaluation des Risques ont eu lieu, de nouvelles dates pourront être proposées sur l'année si vous êtes intéressé.

N'hésitez à nous appeler pour toute question, inscription ou suggestion de thématique !

Emeline LEGROS

06 73 25 01 23

[emeline.legros@normandie.chambagri.fr](mailto:emeline.legros@normandie.chambagri.fr)

## Nouvelle responsable d'antenne dans le Bessin



L'antenne Chambre d'agriculture du Bessin a changé de responsable depuis septembre. Sophie

LANGE remplace Julien DAURIOS qui se consacre désormais exclusivement au Service Eau et Environnement du Pôle Territoire et Environnement.

Ingénieur et juriste en agriculture, Sophie intègre le réseau Chambre après avoir travaillé en cabinet comptable, en laboratoire d'idées agricole et en établissement bancaire. Ses missions sont le management de l'équipe, le développement de l'antenne et la représentation de la Chambre d'agriculture sur le territoire du Bessin. Sophie Lange est joignable au 02 31 51 66 31 – 06 64 39 57 92 [sophie.lange@normandie.chambagri.fr](mailto:sophie.lange@normandie.chambagri.fr)

## Bocage

## Visites d'exploitations avec les représentants de l'État

En 2022, 3 exploitations ont accueilli Préfet et Sous-préfet(e). Ces temps animés par Jean-Yves HEURTIN, Président de la Chambre d'agriculture du Calvados, sont l'occasion de mettre en avant la diversité des exploitations agricoles du département, faire (re)découvrir le fonctionnement d'une exploitation agricole, et échanger sur les thèmes à enjeux locaux.



Le 9 juin au Gaec des longchamps (Annie, Aurélien, Céline, Loïc, Mathilde BAILLIEUL), exploitation lait-polyculture à Esson. Avec Thierry MOSIMANN, Préfet du Calvados, thèmes : gestion sanitaire des élevages, bien-être des éleveurs et adaptations au changement climatique.



Le 22 juillet à la Sarl des Hautes Bruyères (Aurélien et Valérie SABRE), exploitation volailles de plein air avec transformation et commercialisation, à Condé en Normandie. Avec Nathan DE LARA, Sous-préfet à la relance, thèmes : hausse des prix des matières premières et de l'énergie.



Le 18 novembre au Gaec l'herbe autrement (Sandrine et David SENECHAL), exploitation laitière en système herbager labellisé AB avec transformation à Valdallière. Avec Stéphanie LEFORT, Sous-préfète de Vire, thèmes : filière bois-énergie et transformation du lait.

Merci aux agriculteurs pour leurs témoignages et leur accueil.

David DELBECQUE  
06 08 75 02 92

david.delbecque@normandie.chambagri.fr

## Pays d'Auge

## PAC 2023, à retenir...

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, entrera en vigueur une nouvelle réglementation. Les aides de la nouvelle politique agricole commune seront attribuées uniquement aux « agriculteurs actifs » assurés à l'ATEXA (assurance accident du travail). Il ne sera plus possible de cumuler une retraite avec les aides après 67 ans. Voici les principales évolutions :

L'éco-régime remplace le paiement vert dont les exigences basculent dans la future Conditionnalité. Il existe 3 voies possibles d'accès (choix annuel) à cette aide : via la diversité d'assolement, via une certification de l'exploitation (AB-HVE), ou à l'aide des éléments du paysage (exemple : les haies).

Certains exploitants auront intérêt à étudier les voies d'adaptation pour accéder à l'aide maximale de l'éco-régime (environ 82€/hectare)

Les aides aux bovins allaitants et laitiers fusionnent au sein d'une aide aux UGB à 2 niveaux : un niveau de base estimé à 60€/UGB – plafonné à 40 UGB lait - et un niveau supérieur estimé à 100€/UGB – plafonné à 1.4UGB/ha de SFP et 120 UGB viande. Les bovins à partir de 16 mois sont éligibles seulement s'ils sont présents depuis 6 mois sur l'exploitation à l'issue de la période de détention.



**Aide au maraichage :** la taille de l'exploitation ne devra pas dépasser 3ha et au moins 0,5ha devra être en maraichage.

Pour plus d'informations, rendez-vous le 24 janvier à 14h, salle des fêtes de Coquainvilliers. Et pour tous renseignements, contactez Sylvie FAGRET au 02 31 31 31 85.

## Plaine

## Ils comparent leurs marges à la rotation

Comparer ses marges c'est bien, sur la rotation c'est encore mieux. Certains membres du groupe Agriculture SOL vivant ont ainsi calculé leurs marges à la rotation sur trois campagnes successives de 2018 à 2020.



Voici une parcelle de blé en juin après 2 années de maïs : absence de Ray grass

Cette idée vient de l'intervention de Jean Bernard LOZIER en 2020, agriculteur dans l'Eure, en démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (Groupe DEPHY animé par Bertrand Omon).

Cet agriculteur travaille sur la rotation depuis de nombreuses années, notamment pour la gestion des mauvaises herbes, en ciblant le Ray grass, problématique répandue dans notre secteur. Il nous a également exposé ses résultats économiques.

De nombreux leviers agronomiques sont mis en œuvre par Jean Bernard. Voici les principaux enseignements retenus de son intervention :

- remise en cause de la fréquence de retour de la culture du blé,
- succession des cultures revue avec des enchaînements de deux cultures de printemps ou d'été,
- appréhension des adventices à la parcelle par la succession des cultures.

Ces travaux ont permis aux membres du groupe d'avoir un autre regard sur la place et l'importance de chaque culture sur la rotation. La comparaison de chaque poste (herbicides, fongicides,...) était aussi un exercice intéressant.

Charlotte GARDON  
06 47 78 25 60

charlotte.gardon@normandie.chambagri.fr



## FORMATION

### Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture

#### Utiliser les plantes et les huiles essentielles pour mes ovins - initiation

Je diminue mon budget sanitaire grâce à l'utilisation des plantes et des huiles essentielles.

1j : 19 janvier à VIRE

Céline PORET  
07 85 44 43 99

#### Trèfles, luzerne : limiter mes achats d'aliments avec les légumineuses

Réussir l'implantation et la valorisation des légumineuses pour plus d'autonomie.

1j : 24 janvier à VIRE

Céline PORET  
07 85 44 43 99

#### Apprendre à communiquer avec mes animaux – perfectionnement

Je m'initie à la communication intuitive pour le bien-être et la santé de mes animaux.

1j : 24 janvier à HEROUVILLE

Laurence FOS  
06 73 52 16 96

#### S'initier au shiatsu acupression pour les chevaux

Aider à la préparation et récupération à l'effort en contribuant à la bonne santé de vos chevaux.

2j : 26 janvier et 9 février à HEROUVILLE

Laurence FOS  
06 73 52 16 96

#### Manager et motiver mon salarié

Je veux prévoir et suivre le travail avec mon salarié et améliorer ma façon de le manager.

2j : 10 et 17 janvier à BAYEUX

Emeline LEGROS  
06 73 25 01 23

#### Maîtriser les bases de la soudure

Je répare ou j'adapte simplement mon matériel grâce à la soudure.

3j : 12, 13 et 26 janvier à CARPIQUET

Emeline LEGROS  
06 73 25 01 23

#### Préparer ma retraite et réussir ma transmission

Je veux transmettre mon exploitation et bien vivre ma retraite.

3j : 26 janvier, 2 et 9 février à IFS

Catherine GODET  
06 75 13 95 92

#### Transition vers l'agriculture de conservation – initiation

Conforter les savoirs et améliorer les pratiques.

2j : 24 janvier et 9 juin à IFS

Catherine GODET  
06 75 13 95 92



Informez-vous, inscrivez-vous sur :  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)  
rubrique formation

## AGENDA

### Réunions PAC 2023

Ces rencontres autour de la nouvelle PAC permettront d'aborder les points suivants :

PAC 2023, MAEC, CSP, réforme assurantielle, pour parler condition d'élevage, environnement et paysage.

Voici le calendrier des rencontres :

Coquainvilliers, Salle des fêtes,  
24 janvier, 14h

Maltot, Salle des fêtes,  
1er février, 9h30

Formigny, Salle des fêtes  
27 janvier, 14h

Vire, Campus agricole de vire,  
3 février, 14h

Contactez l'antenne Chambre  
de votre secteur.



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

PROAGRI  
POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Protégez vos cultures de blé des maladies et évitez les pertes de récolte.



Un conseil fertilisation azoté sur blé tendre et colza grâce à l'imagerie satellite et l'analyse d'un conseiller Chambre.

Contactez votre antenne  
pour plus d'informations :

Hérouville : 02 31 53 55 00

Bayeux : 02 31 51 66 33

Vire : 02 31 68 11 16

Lisieux : 02 31 31 31 85



Gagnez du temps et faites les bons choix avec les Outils d'aide à la décision (OAD)



MOBILITÉ



SÉCURISATION  
DES RENDEMENTS



FIABILITÉ DES DONNÉES



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CALVADOS